

La «mondialisation » : une source de paix et de développement durable ou une source de conflits et d'instabilité ?

Dr MAIKOREMA Zakari

Chargé de Recherches à l'Institut de Recherche en Sciences Humaines(I.R.S.H.)

Université Abdou Moumouni de Niamey

Si nous observons ce qui se passe autour de nous, je veux dire, si nous méditons sur l'état actuel de notre planète, la réponse à cette double question est déjà donnée : notre monde court à sa pure perte et cela, par la faute même de ses principaux dirigeants qui, tout en se basant sur un ordre économique international inique, n'espèrent pas moins atteindre le «bonheur », c'est à dire l'instauration de la paix mondiale et du «développement durable » pour tous.

Comme on le sait, la chute du mur de Berlin et le «vent de la *Perestroïka* » qui a soufflé sur l'union soviétique et l'Europe de l'Est ont, sans nul doute, marqué la fin d'une période : celle de la guerre froide et, conséquemment, la fin d'un monde politique bipolaire. Le déclin du communisme consacra l'amorce, à l'échelle planétaire, d'un règne sans partage du capitalisme ou du libre échangeisme : la loi du marché devenant le principe dominant d'organisation de l'économie mondiale et toute mesure de limitation ou de contrôle des activités économiques étant perçu comme une gêne intolérable. Il en résulta une

mondialisation de l'économie c'est à dire, «*une mobilité sans limite et simultanée des biens et des services, des activités productives, des capitaux, des technologies et des hommes à l'échelle mondiale* »(J.I. SAYEGH & J. LOHOUES-OBLE : 7).

Mais un tel ordre économique international est-il meilleur que le précédent qui juxtaposait deux systèmes économiques concurrents? Est-il plus porteur d'espoir pour l'avenir de l'humanité ?

I- La mondialisation

On a commencé à parler de la mondialisation de l'économie à partir des années 1990. En fait, les termes de «mondialisation» et de «globalisation» expriment une même réalité : «*celle de la dynamique du capitalisme et de l'économie libérale qui tend toujours à devenir mondiale* ».(J. I. SAYEGH & J.LOHOUES-OBLE, 2002 : 5). La mondialisation est avant tout le fait d'entreprises privées qui, dans leurs choix, ne tiennent pas toujours compte des intérêts des pays d'implantation. Elle repose donc sur des initiatives privées mettant en rapport des Etats-nations plus ou moins faibles, en tout cas passifs ou complices, des entreprises privées et des institutions internationales (Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du Commerce) qui exercent une influence importante dans le sens du renforcement des politiques tendant à substituer la loi du marché aux lois de l'Etat.

Pour sa réalisation, la mondialisation requiert un territoire étendu et extensible à volonté ainsi que, pour le

déroulement des opérations économiques, des conditions de facilités d'établissement, de circulation des personnes, des biens, des services et des facteurs de production.

Outre le domaine du commerce international, la mondialisation se manifeste aussi à travers l'élaboration de conventions internationales prenant en compte l'intérêt général de la communauté internationale dans divers domaines : progrès de la technologie, de la culture (UNESCO), de la santé (OMS), protection du patrimoine de l'humanité, combat des crimes contre l'humanité.

Parmi les éléments ayant concouru à l'apparition et au développement de la mondialisation il y a, en dehors du nouveau contexte politique international issu du déclin du communisme et, conséquemment, celui de l'économie planifiée, le développement des sciences et techniques qui permet la rapidité des communications des personnes, des biens ou des services.

Cette situation crée aussi un besoin de « *normalisation (au sens de standardisation)* des règles juridiques qui gouvernent les acteurs impliqués : uniformisation, avec le développement du commerce électronique, des règles d'utilisation des nouvelles technologies électroniques et numériques, mise en place d'instruments juridiques perfectionnés (contrats, arbitrage...) pour faire face aux exigences de la technologie et de l'idéologie économique. Dans ces conditions, on peut donc dire que la *mondialisation de l'économie* s'est aussi traduite, dans les faits, par

une mondialisation du droit et qu'il y a un lien entre la mondialisation de l'économie et celle du droit.

A partir de là, on comprend mieux, pourquoi, au niveau des « pays les moins avancés » (PMA), on a, au début des années 90, conditionné l'obtention de toute aide de l'Occident capitaliste à l'instauration préalable d'un cadre démocratique, d'un Etat de droit, et l'adoption d'un programme d'ajustement structurel (PAS). En réalité, ce qui, au premier chef, est visé en requérant ces conditionnalités, c'est l'uniformisation à l'échelle mondiale du cadre politique et institutionnel devant permettre l'épanouissement de l'économie libérale..

Aujourd'hui, ce n'est un secret pour personne : la politique d'ajustement structurel, au niveau de tous les pays qui l'ont pratiquée, s'est soldée par un échec cuisant ; elle a toujours contribué à accroître leur dépendance vis à vis de ses promoteurs. Contrairement donc à ce qu'on a voulu accréditer, le PAS qui préconise un désengagement de l'Etat des secteurs de production et une privatisation à outrance dans le seul intérêt des capitaux étrangers, n'est pas la solution appropriée pour résoudre les problèmes de développement des pays démunis. Elle œuvre plutôt à la perpétuation de leur dépendance économique, au renforcement du libéralisme intégral qui, dans les faits, se traduit par : moins d'Etat, plus de privé (par privé, il faut comprendre privé étranger et suppôts nationaux proches du pouvoir politique).

Il ne s'agit là, ni plus ni moins, que de la remise en cause de la souveraineté même des Etats, de leur affaiblissement et, partant, de la réduction à néant de toute possibilité de développement des PMA. Car, l'expérience a prouvé que tout essor économique nécessite l'existence d'un Etat fort, c'est à dire, un Etat moderne et démocratique, respectant toutes les libertés fondamentales des citoyens, les règles du jeu démocratique, un Etat qui, tout en défendant l'intérêt général, œuvre concomitamment à la libération des énergies, à la libre concurrence. Or, dans le cas africain par exemple, les tentatives récentes de démocratisation consécutives au discours de la Baule sont loin d'avoir contribué, pour des raisons à la fois internes et externes, à la mise en place d'Etats de ce type. Bien au contraire, à certains égards, elles ont même compliqué davantage la situation.

Pourtant, ainsi que le souligne avec raison Joseph KI ZERBO, « *c'est un Etat fort au Japon et en Corée qui a instauré l'essor économique...Il n'y a pas de développement qui se soit produit dans le monde, ni même de croissance, sans une action puissante de l'Etat. Les Européens eux-mêmes se sont protégés et continuent de le faire ; les Américains continuent à se protéger, c'est l'Etat* » (KI ZERBO, 1997 : 21).

Peut-on, pour garantir l'essor économique ou le développement, agir de la sorte chez soi et préconiser tout le contraire chez autrui, en soutenant, en toute sincérité, que c'est là la voie la meilleure pour assurer un développement harmonieux ? Assurément, il y a là un paradoxe.

En vérité, la mondialisation, cet nouvel ordre économique international qui exige la libre circulation des biens matériels et financiers, l'accès égal et sans restriction aux différents marchés, qui prône la liberté des échanges commerciaux en réclamant notamment la suppression des accords préférentiels (source de protection des économies des pays démunis), ce système économique qui impose à ceux-ci une forte concurrence, et qui les marginalise en les maintenant loin des principaux centres de décision de l'économie mondiale, la mondialisation dis-je, a été, avant tout, pensé, voulu et mis en place pour le seul profit des pays nantis. Loin de réduire l'écart entre pays développés et pays sous-développés, elle œuvre plutôt au renforcement et à la perpétuation de la domination des seconds par les premiers.

La question de fond qui mérite d'être posée à présent c'est : quelle peut bien être la finalité d'un tel système où ce sont, les sociétés multinationales, transcendant les frontières des Etats aussi bien en Occident que dans le reste du monde, qui organisent le pillage des pays aux économies faibles, en s'appuyant tantôt sur une puissance (les Etats-Unis particulièrement), tantôt sur des institutions internationales au sein desquelles, elles jouent un rôle prépondérant ?

II -Un système porteur de graves périls pour l'humanité ?

Comme cela a été révélé plus haut, la mondialisation repose sur un fond d'injustice et, à cet égard, elle est porteuse de réelles menaces pour la stabilité mondiale. En effet, l'injustice, source de diverses frustrations, ne peut qu'engendrer l'instabilité en conduisant l'homme, qui par nature a soif de justice, à la contestation et à la violence aveugle. C'est du reste le spectacle que nous offre notre monde actuel où l'instabilité semble être la chose la mieux partagée, du fait précisément de l'insécurité généralisée à laquelle la mondialisation, cet ordre économique inique, expose les citoyens.

En effet, ce système économique qui a pour idole la croissance, qui est dominé par le désir de produire massivement et le plus rapidement possible n'importe quoi (utile, nuisible, mortel) et de réaliser le maximum de profit, qui repose sur une exploitation outrancière des ressources humaines (génocide des Indiens d'Amérique au XVI^e s, traite transatlantique des Noirs d'Afrique du XVI^e au XIX^e s) et naturelles (pillage des matières premières des pays du Tiers Monde)¹, qui procède de nos jours, avec le développement des multinationales, à une exploitation, un pillage systématique du Tiers Monde à l'échelle mondiale, aggravant du coup l'état de pauvreté et de misère de la grande masse aussi bien au sein des pays qui le pratiquent, qu'au niveau de ceux qui le subissent, ce système économique dis-je, a fini par

¹ Les pays développés, dont la population représente 25% de la population du globe, disposent des 85% des richesses du monde, pendant que ceux du Tiers Monde (75% de la population mondiale), n'en possèdent que 15%. La tendance actuelle est à l'élargissement de cet écart.

créer et entretenir, sur le plan politique, des rapports intérieurs et extérieurs conflictuels, des rapports dominés par la violence due à l'affrontement des intérêts des nations, des groupes, des classes et des individus.

N'est-ce pas tout cela qu'expriment de nos jours les manifestations de rue de plus en plus virulentes et les grèves perlées des travailleurs, le réveil des irrédentismes, les rébellions armées basées sur des considérations identitaires, certains mouvements de troupes, certains conflits entre pays et, à une échelle plus grande, le terrorisme international ?

Le capitalisme libéral qui soutient une civilisation qui prône l'individualisme, qui, sur le plan moral, réduit la pensée humaine au seul domaine du matériel (accumulation des biens matériels et financiers), qui ne cherche qu'à satisfaire au mieux les besoins communs aux animaux et aux hommes (se nourrir, se vêtir, se protéger, se défendre ou attaquer), ce système économique qui partage avec le décadent système socialiste, présenté en apparence comme son opposé, la même conception de la croissance et la course aux armements² en concevant et en fabriquant en quantités importantes des bombes destructives, des gaz asphyxiants, des missiles, des armes bactériologiques..., ne peut sous sa forme actuelle, la mondialisation, que conduire à une faillite humaine.

² Rien qu'au cours de la seule année 1982, les dépenses d'armement se sont élevées à 600 milliards de dollars, alors qu'on enregistre durant la même année, au niveau du Tiers Monde 50 millions d'êtres humains morts de famine ou de malnutrition (LÂRI, 1993, p.54).

Incontestablement, la mondialisation, réduit davantage les chances de développement des pays pauvres. Il consacre l'avènement d'un monde unipolaire où seule règne la loi du capital, un monde où les riches continueront à s'enrichir et les pauvres à s'appauvrir toujours un peu plus, avec tous les risques d'explosion que comporte la situation de misère généralisée dans laquelle se trouve la grande masse. Ce type de développement conduit inévitablement l'humanité à l'impasse. Et c'est ce qui nous fait dire que le système est porteur de graves périls pour la paix mondiale et l'avenir de l'humanité.

Conclusion

Nous ne pensons pas que la misère et l'insécurité généralisées, toutes deux fruits d'un système économique injuste, puissent être enrayerées par la politique des prêts, des aides, des dons ou par celle du droit d'ingérence humanitaire. La réalité, c'est qu'aujourd'hui, l'humanité vit sous la menace permanente d'une guerre nucléaire ; elle est prisonnière d'un système économique inique, la mondialisation, qui jette dans la pauvreté et la misère les $\frac{3}{4}$ de la population du globe. Dès lors, la question qui se pose, c'est quelle est la finalité d'un tel système ? Comment faire pour mettre un terme à cette triste réalité ? Comment faire pour parvenir à instaurer un ordre social juste et durable ?

Ce qui est certain c'est que cet ordre ne peut être atteint tout en demeurant dans le cadre de la civilisation

occidentale actuelle, une civilisation bancaire, unijambiste qui ne considère que le matériel, perdant ainsi totalement de vue le spirituel, l'autre dimension de l'homme. Car, le constat, c'est qu'en même temps que la civilisation occidentale née du libéralisme économique procure un certain confort matériel, une relative aisance, elle suscite également, par désespoir, une décadence morale : alcoolisme, consommation immodérée de stupéfiants, débauche sexuelle, multiplication des crimes, des suicides.

Assurément, la quête effrénée du gain comme seul objectif, dans un esprit de chacun pour soi, conduit inexorablement l'homme et, au-delà, la société toute entière à l'impasse. Dans le cadre de la mondialisation, nous sommes justement à ce stade.

Aujourd'hui, plus que par le passé, les lettrés et savants musulmans se doivent de faire comprendre à l'humanité prisonnière de la mondialisation que son salut réside dans le seul recours au message salvateur de l'islam qui préconise un avenir à visage humain à travers, d'une part, la «transcendance», c'est à dire, la possibilité de rompre avec l'ordre existant et ses dérivés qui poussent l'homme à la suffisance qui le conduit à oublier sa dimension spirituelle, à s'attacher aux facilités, à l'aisance, à l'accumulation des richesses et des biens de ce monde éphémère, et, d'autre part, «l'esprit communautaire», par opposition à l'individualisme.

Plus d'humanisme, plus de justice, plus de solidarité, c'est de tout cela que notre monde, prisonnier d'un ordre économique suicidaire imposé par l'Occident matérialiste, a grand besoin. Produire, oui ; mais nous devons le faire dans un cadre de fraternité, de respect et d'épanouissement de la personne humaine, de profit pour tous. C'est dans ce sens et dans ce sens seulement que la paix mondiale sera assurée, que le développement aura une signification et sera, comme souhaité, durable.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

ADDA J. La mondialisation de l'économie 2. Problèmes, Paris, La Découverte, 1997.

CHESNAIS F. La mondialisation du capital, Paris, Syros, 1997.

GARAUDY R. Pour un dialogue des civilisations, Paris, Denoël, 1977.

HOSSEIN N. Islam, perspectives et réalités, Paris, 1985.

KI ZERBO J. «dans l'eau, il y a plus que le crocodile», in le *Courrier* n° 161, Janv.- Févr., 1997, p. 21-23

KRUGMAN P. R. La mondialisation n'est pas coupable, Vertus et limites du libre-échange, Paris, La Découverte, 1999.

LÂRI S.M.M., L'islam et la société occidentale, Qom, 1993.

MICHALET C-A. Le capitalisme mondial, Paris, PUF, 1998.

SAYEGH J.I. & LOHOUES-OBLE J. Harmonisation du droit des affaires, Bruxelles, 2002

